

La recherche d'une authentique égalité des chances entre hommes et femmes - qu'il s'agisse de la contribution à la transformation économique de l'Afrique ou des avantages que chacun en retire - a encore avancé d'un grand pas lorsque le Conseil d'administration du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a adopté le 22 janvier 2014 à Tunis sa nouvelle stratégie en matière d'égalité hommes-femmes pour 2014-2018.

« Cette initiative représente une étape majeure pour la Banque, car elle jette l'une des bases cruciales qui permettront d'assurer la réalisation des programmes de développement 'L'Afrique a 50 ans' et 'L'après 2015', a déclaré Geraldine Fraser-Moleketi, la nouvelle Envoyée spéciale de la BAD pour les questions de genre. « La nouveauté, c'est que la stratégie affirme non seulement que l'égalité des sexes est un droit humain, mais aussi que le développement ne sera pas possible sans l'intégration complète des femmes dans le processus. Nous avons vraiment passé un cap », a-t-elle ajouté.

Cette stratégie est étroitement alignée sur la stratégie générale de la Banque africaine de développement pour la période 2013-2022, intitulée « Au centre de la transformation de l'Afrique ». Son objectif principal est de promouvoir une croissance « inclusive » qui multipliera les possibilités pour les femmes et les hommes. La promotion de l'égalité des sexes figure à côté de deux autres « domaines d'intérêt particulier » identifiés dans le document : l'aide aux États fragiles et le renforcement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. La stratégie en matière d'égalité hommes-femmes indique donc aussi des moyens d'action dans ces deux domaines.

La stratégie repose sur trois piliers qui s'étayent les uns les autres. Ils sont perçus comme essentiels dans l'élimination des phénomènes à l'origine des inégalités entre les sexes en Afrique. A savoir le renforcement du statut juridique de la femme et de ses droits à la propriété, la promotion de l'autonomisation économique des femmes, l'amélioration de la gestion des connaissances et le renforcement des capacités en la matière.

Jusqu'à présent, la BAD a intégré ses efforts d'instauration de l'égalité des sexes dans ses cinq priorités opérationnelles : le développement de l'infrastructure, l'intégration régionale, le développement du secteur privé, la gouvernance et la responsabilisation, et les compétences et la technologie. En juillet 2013, le Trésor américain a décerné à la BAD son Development Impact Honors Award (Prix d'honneur pour l'impact sur le développement) pour un projet portant sur la restauration des services sociaux et la lutte contre la violence sexospécifique dans la Côte d'Ivoire post-conflit. Avançant dans la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie, la

BAD s'engage à promouvoir une intégration plus ample et meilleure de l'égalité des sexes dans tous ses programmes. Cela consistera en grande partie à renforcer la capacité des pays d'Afrique à s'acquitter de leurs propres engagements en la matière.

La stratégie insiste aussi sur la nécessité pour la BAD de montrer l'exemple dans ses efforts pour aider les pays africains à traiter la question de l'égalité des sexes. Elle engage la BAD à transformer sa propre culture d'organisation dans ce domaine, au niveau des nominations comme dans son fonctionnement. Elle propose de consolider les compétences de la BAD sur les questions sexospécifiques dans les activités de terrain et de désigner des « champions » de l'égalité des sexes, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution.

Et Geraldine Fraser-Moleketi d'ajouter : « Il faut que l'égalité des sexes devienne l'affaire de chacun au sein de l'organisation. Nous voulons que la BAD vive authentiquement à l'heure de l'égalité. Et la présente stratégie nous donne la vision, mais aussi les outils, pour le faire. Cette action doit être mesurable, et elle le sera, comme le prévoient les protocoles de suivi et d'évaluation en vigueur dans toute la Banque ».

« La dure réalité, c'est que la moitié de la population africaine supporte nettement plus de la moitié des problèmes du continent », a estimé Donald Kaberuka, président du Groupe de la BAD. « La croissance réelle doit bénéficier aux femmes comme aux hommes, aux jeunes comme aux moins jeunes, aux communautés rurales comme urbaines. Et nous savons que la croissance économique ne génère pas à elle seule l'égalité des sexes : il faut aussi la volonté politique et pratique pour faire avancer les choses sur ce terrain ».

Note de la rédaction

Parmi les nouveaux projets lancés en 2012 par la BAD, 78 % étaient assortis d'au moins un indicateur sexospécifique, soit plus que l'objectif de 70 %. Deux tiers des nouveaux projets ont suscité d'excellentes évaluations dans la dimension sexospécifique, particulièrement dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement. La BAD a clairement conscience que la consultation des femmes peut améliorer notablement la conception des projets. À Zanzibar, en Tanzanie, le rassemblement de femmes dans des comités chargés de fixer les priorités locales a permis d'obtenir une répartition plus équitable des bénéficiaires d'un projet d'eau et d'assainissement. La proportion de rapports d'achèvement de projets comportant des données sexospécifiques est montée à 69 %, malgré l'absence de niveaux de référence et d'indicateurs dans les projets antérieurs. Depuis que cette dimension figure dans les évaluations de « qualité

à l'entrée » de la BAD, la conception des projets est beaucoup plus axée sur leur impact sur les femmes. On observe aussi une progression notable (de 44 % en 2011 à 75 % en 2013) de la proportion de documents stratégiques nationaux assortis d'indicateurs sexospécifiques.

Source : allafrica.com